



WATHI5

N°9

LES LEÇONS DE LA CRISE DE LA COVID-19 EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Le Think Tank WATHI

WATHI, think tank citoyen de l'Afrique de l'Ouest, est un laboratoire d'idées participatif et multidisciplinaire qui a pour objectif de contribuer au partage de connaissances et à la production d'idées sur les enjeux politiques, économiques, sociaux et culturels cruciaux pour le présent et l'avenir des pays d'Afrique de l'Ouest.

L'espace géographique privilégié de WATHI inclut les 15 pays de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ainsi que le Cameroun, le Tchad et la Mauritanie, qui font la jonction avec les régions africaines voisines. Librement inspiré de «waati» qui signifie « temps » en langue bamanakan du Mali, WATHI exprime à la fois l'urgence d'une mobilisation collective et la nécessité d'un engagement sur la longue durée.

L'association WATHI est soutenue dans ses activités par ses membres et par des fondations partenaires, notamment en 2019-2020 : la Fondation Konrad Adenauer, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Fondation Open Society for West Africa (OSIWA).

Les publications Mataki et WATHI5

WATHI5 est la version courte du Mataki qui présente les pistes d'action proposées. Les documents Mataki (en français) et WATHI5 (en français et en anglais) sont accessibles sur wathi.org. Mataki signifie «mesures», dans le sens de «prendre des mesures, des dispositions» en langue haoussa, l'une des langues locales africaines les plus parlées dans l'Afrique de l'Ouest ouverte de WATHI. Mataki constitue le prolongement de la rubrique Le Débat du site internet de WATHI.

La série spéciale « Leçons de la Covid-19 pour l'Afrique de l'Ouest »

Ce WATHI5 et la version longue Mataki sont les deuxièmes d'une série spéciale sur les leçons à tirer de la crise de la Covid-19 sur les plans économique, politique, éducatif et en matière d'intégration régionale, dans le cadre d'un projet financé par la fondation OSIWA, membre du réseau mondial d'Open Society Foundations.

CONTACTS

infowathi@wathi.org

 OSIWA

Crédit photo : aimeevia / Iwaria
Source photo : <https://iwaria.com/photo/ MTc4NzE=>

En décembre 2019, la Chine annonçait son premier cas de personne infectée par un nouveau coronavirus qui sera ensuite nommé Covid-19 par les scientifiques. Très rapidement, cette infection s'est répandue au reste du monde, où plus de 170 pays sont touchés. Le monde subit une crise sanitaire totalement inattendue. En plus d'une crise sanitaire, les pays combattent sur plusieurs fronts : l'économie, la finance, le social, la sécurité, etc. Les mesures que les gouvernements ont été contraints à prendre avec pour objectif d'échapper à la propagation exponentielle du virus portent un coup d'arrêt brutal et d'une durée imprévisible à la plupart des activités économiques, sociales, culturelles et sportives.

Le continent africain présente un bilan humain beaucoup moins alarmant que les autres régions du monde mais la pandémie a mis en lumière les failles qui existaient déjà dans nos modèles de gouvernance politique et les a aggravées. De la gestion des ressources publiques aux relations entre gouvernants et gouvernés en passant par les aspects électoraux et non-électoraux de la démocratie, les pays ouest-africains ont beaucoup de leçons à tirer de cette pandémie pour construire des sociétés plus inclusives et à l'abri des besoins élémentaires.

LES PISTES D'ACTION

La crise sanitaire a mis en évidence le rôle incontournable des États pour faire face aux situations d'urgence vitale pour les populations et pour limiter les conséquences directes et indirectes d'une crise de grande ampleur. Les différents exemples présentés dans ce document montrent qu'il faut des autorités politiques responsables et engagées au plus haut niveau, des institutions et des administrations publiques organisées, idéalement au moins un préparées pour pouvoir être réactives face à des événements inattendus. Il faut aussi des États dont les dirigeants et les animateurs inspirent confiance aux populations, savent écouter toutes les forces vives de leurs pays et savent les intégrer dans le processus de prise de décision.

Les pistes d'action proposées ci-après tiennent compte de ces exigences mais dans le contexte des pays d'Afrique de l'Ouest. Les leçons en termes de gouvernance politique rejoignent, rappellent et se fondent dans les recommandations déjà esquissées dans le Matakhi de WATHI sur les réformes politiques et institutionnelles dont ont besoin les pays de la région pour construire des démocraties effectives capables de répondre aux besoins sécuritaires, politiques, économiques et sociaux des populations.

C'est d'abord en mettant en place des institutions, des règles, des principes visant à renforcer la collégialité dans la prise des décisions les plus importantes pour un pays, à prévoir et à organiser la participation des citoyens à la formulation des politiques publiques, à mobiliser et à gérer avec transparence et intégrité les ressources publiques et à ajuster en permanence les réponses lorsqu'elles ne donnent pas les résultats escomptés, que les pays de la région seront capables de mieux faire face aux crises sanitaires et à toutes les autres à venir.

En rendant quasiment impossibles les évacuations sanitaires des élites gouvernantes et de leurs familles vers les hôpitaux européens les plus réputés, la crise de Covid-19 devrait avoir rappelé aux plus hauts responsables politiques ouest-africains que tout le monde pouvait payer au prix fort le sous-investissement chronique et injustifiable dans l'amélioration de la fourniture des services publics les plus essentiels aux populations.

1. Améliorer le processus de sélection des décideurs et dépolitiser les administrations publiques, et notamment :

a) Instaurer le principe d'audiences publiques et de vote de confirmation, par une commission dédiée de l'Assemblée nationale, des nominations proposées par le président de la République pour les fonctions ministérielles et pour les plus hautes fonctions de l'administration civile et militaire.

b) Créer ou renforcer là où elle existe, une commission du service public chargée de veiller au respect des principes fondamentaux du service public, de proposer les règles gouvernant les recrutements, les rémunérations, les promotions et les sanctions dans l'administration, de veiller à la neutralité politique des administrations publiques. Cette commission rendrait compte chaque année de la performance du service public, des efforts entrepris pour l'améliorer, des faiblesses les plus importantes aussi bien en matière de performance globale que de contribution à la réduction des inégalités régionales dans l'accès aux services publics.

2. Organiser la participation des citoyens au débat et à la détermination des orientations des politiques publiques, en temps normal comme en période de crise, et notamment :

Créer une Haute Autorité en charge de la consolidation de la démocratie, institution indépendante et constitutionnelle qui aurait pour mandat de conduire des campagnes d'éducation civique de la population, d'organiser des débats annuels citoyens sur les grands domaines de l'action publique (éducation, santé, sécurité, politique économique, politique sociale, politique culturelle, protection de l'environnement, politique étrangère) et de produire un rapport annuel public sur l'état de la gouvernance démocratique assorti de recommandations.

3. Renforcer la protection des droits fondamentaux, même en temps de crise, par le parlement et par l'institution chargée de veiller au respect de la Constitution, notamment :

a) Permettre au Parlement de continuer à jouer son triple rôle de représentation, de législation et de contrôle durant les situations d'urgence en instaurant un cadre juridique adapté à l'état d'urgence en général, et à l'état d'urgence sanitaire en particulier.

b) Renforcer significativement l'institution parlementaire en la dotant de ressources humaines, financières et matérielles adéquates, y compris en matière de systèmes d'information et de communication, et en mettant en place un programme de formation permanente sur financement public de jeunes cadres pour l'assistance parlementaire.

c) Établir un mode de désignation des membres de la plus haute juridiction en matière constitutionnelle (Cour constitutionnelle, Conseil constitutionnel, Cour suprême, selon les pays) visant à créer les conditions d'une indépendance effective de l'institution, mettant l'accent sur un mandat non renouvelable et de longue durée et sur des conditions explicites d'intégrité personnelle et d'expérience

professionnelle pertinente.

d) Accorder le droit de saisine des juridictions constitutionnelles à tous les citoyens pour violation d'un droit fondamental ou pour toute violation d'une disposition constitutionnelle comme c'est le cas seulement dans une poignée de pays de la région.

4. Maintenir même en situation de crise les dispositifs institutionnels qui permettent de limiter les risques de mauvaise utilisation des ressources publiques, de fraudes, de malversations et de corruption et recourir à des outils technologiques adaptés permettant aux citoyens de contribuer à une saine utilisation des ressources exceptionnelles allouées en période de crise, et notamment :

a) Renforcer les institutions dédiées au contrôle de l'utilisation des ressources publiques, telles que la Cour des Comptes, le Bureau du Vérificateur général, l'Auditeur général, les autorités de lutte contre la corruption (selon les pays), afin de garantir à leurs membres une autonomie d'action, une indépendance effective et l'accès des citoyens à tous les rapports officiels sur la gestion de toutes les institutions qui utilisent des ressources publiques, y compris les fonds alloués à l'institution présidentielle.

b) Promouvoir la formation de journalistes d'investigation et mettre en place des cadres légaux pour la protection des journalistes et des lanceurs d'alerte qui font un travail d'investigation sur l'utilisation des ressources publiques en période de crise comme en temps normal.

c) Généraliser des plateformes numériques dédiées permettant à tout citoyen victime ou témoin de dénoncer des faits présumés de corruption et de contribuer directement au travail des institutions nationales chargées de lutter contre la corruption, les fraudes et les malversations.

5. Remettre au cœur de la formulation des politiques publiques et de la réaction aux crises de toute nature la consultation, l'écoute et l'implication effectives des scientifiques, des innovateurs, des entrepreneurs des secteurs technologiques et investir massivement dans la recherche scientifique, la veille technologique, la prospective, l'innovation, l'éducation et la formation, et spécifiquement :

a) Investir dans les instituts nationaux de statistiques pour disposer de données crédibles sur les populations permettant d'identifier les ménages les plus vulnérables, les zones les plus démunies en infrastructures sociales et économiques de base et en services publics, de manière à faciliter l'adoption et la mise en oeuvre de mesures ciblées dans des situations de crise.

- b) Revaloriser les disciplines scientifiques, la recherche et l'innovation par un accroissement des allocations budgétaires dédiées aux centres de recherche nationaux et un accompagnement des chercheurs pour l'identification de sources de financement extérieures.
- c) Créer et actualiser au niveau national une base de données de chercheurs et d'experts résidents ou non, dans différents champs de recherche, allant de la santé à la sécurité en passant par tous les autres domaines de recherche pertinents.
- d) Instituer, sur un mode informel mais organisé, des moments de rencontres physiques et virtuelles de chercheurs de toutes disciplines, d'entrepreneurs des secteurs à haute intensité technologique, d'acteurs importants du secteur privé national, de hauts cadres des administrations civiles et militaires, d'autorités politiques, incluant des non-résidents, pour échanger des idées sur les grands enjeux nationaux et régionaux et pour établir des contacts mobilisables en temps de crise pour consultation par les décideurs.
- e) Prévoir dans le mandat de la Haute Autorité pour la consolidation de la démocratie, institution proposée plus haut, la possibilité d'être saisie par le gouvernement et de se saisir elle-même d'une question urgente et d'organiser selon une procédure accélérée des consultations par tous moyens avec des personnalités disposant d'expertises spécifiques et/ou d'expérience pertinente de gestion de crises pour aider à la prise de décision par les autorités politiques.

CONCLUSION

Les constats sélectionnés dans ce document ont permis de déceler les failles dans les systèmes de gouvernance des pays ouest-africains mais aussi de montrer comment la crise de la Covid-19 a servi de loupe pour les agrandir et alerter sur les degrés d'urgence concernant la correction de l'action politique dans les secteurs vitaux. Les pistes d'actions proposées visent à créer les conditions pour une meilleure résilience des pays ouest-africains face aux inévitables crises futures tout en répondant aux défis institutionnels et politiques existants et bien documentés.



Le site de WATHI

www.wathi.org

Les sites de WATHI en partenariat avec
la fondation Konrad Adenauer

www.beninpolitique.org

www.ivoirepolitique.org

www.guineepolitique.org

www.senegalpolitique.org

www.togopolitique.org

www.etatdedroitafrique.org

© WATHI5 est une publication de
l'association WATHI. La reproduction
d'extraits de cette publication est autorisée
avec une citation de la source et l'insertion
du lien vers le site de WATHI, www.wathi.org

Pour soutenir WATHI

Rendez-vous sur le site :

[http://www.wathi.org/soutenir/
donate@wathi.org](http://www.wathi.org/soutenir/donate@wathi.org)